

En raison de multiples dysfonctionnements dans l'approvisionnement électrique de la station du Pic du Grand Kaori, aucune donnée n'est disponible sur ce site.

LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Les stations du Sud n'ont pas connu de dépassement des valeurs réglementaires pour le SO₂ ce trimestre. On observe une nette diminution des valeurs de fond et de pointe sur la station Usine.

Ailleurs, les niveaux de dioxyde de soufre sont restés faibles et du même ordre de grandeur que le trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	1	5	37	nc
Moyenne horaire maximale	8	156	399	nc
Moyenne journalière maximale	5	44	218	nc
Dépassement VLHPE		0	0	/
Dépassement VLJPE		0	0	/
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			
Dépassement VLJ	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont très faibles et restent stables par rapport au trimestre précédent.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	1	0	3	nc
Moyenne horaire maximale	32	21	40	nc
Moyenne journalière maximale	12	5	13	nc
Dépassement SI	0	0	0	/
Dépassement SA	0	0	0	/
Dépassement VLH	0	0	0	/
Dépassement VLJ	0	0	0	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

La pollution de fond en poussières fines est stable en comparaison au trimestre précédent. On note toutefois une pollution de pointe plus importante sur l'ensemble des stations de mesure. La station des Utilités (Usine) a connu ce trimestre 3 dépassements du seuil d'information et un de la valeur limite journalière.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	13	12	26	nc
Moyenne horaire maximale	76	68	154	nc
Moyenne journalière maximale	30	29	57	nc
Dépassement SI	0	0	3	/
Dépassement SA	0	0	0	/
Dépassement VLJ	0	0	1	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

Pour information, l'ozone, polluant se produisant majoritairement au niveau des agglomérations, ne fait pas l'objet de mesures dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽⁵⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	80 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an